

tous nommés; certaines écoles sont régies par des délégués de la province et non par une commission. Comme leur nom l'indique, les écoles privées et les écoles fédérales sont respectivement dirigées par des organismes privés et par les autorités fédérales.

Le tableau 4 indique le nombre de commissions scolaires en activité dans chaque province en décembre 1966, ainsi que le nombre de commissaires.

4.—Commissions scolaires et commissaires, par province, décembre 1966

Province ou district	Commissions des grandes circonscriptions	Commissions locales au sein des grandes circonscriptions	Commissions locales indépendantes	Total, commissions	Commissions scolaires formées de commissaires			Délégués scolaires
					Élus	Élus et nommés	Nommés	
Terre-Neuve.....	270	—	—	270	—	—	270	2,760
Île-du-Prince-Édouard.....	32	—	341	373	355	16	2	1,288
Nouvelle-Écosse.....	35	1,164	42	1,241	1,164	—	77	4,737
Nouveau-Brunswick.....	14 ¹	383	39	436	397	9	30	1,949
Québec								
Catholiques.....	55	1,337	91	1,483	1,481	—	2	7,608
Protestantes.....	16	53	141	210	150	60	—	994
Ontario.....	979	11 ²	600	1,590	1,330	43	217	8,130
Manitoba.....	64	—	872	936	919	—	17	2,958
Saskatchewan.....	60	4,305	75	4,440	4,440	—	—	13,405
Alberta.....	61	—	142	203	203	—	—	900
Colombie-Britannique.....	83	—	4	87	87	—	—	552
District de Mackenzie.....	—	—	3	3	3	—	—	11
Total.....	1,669	7,253	2,350	11,272	10,529	128	615	45,292

¹ Commissions de finances de comté qui ont cessé de fonctionner le 1^{er} janvier 1967.

² Commissions scolaires, toutes membres de la Commission métropolitaine de Toronto.

Inscriptions.—Le tableau 5 indique les inscriptions dans toutes les écoles élémentaires et secondaires au Canada et dans les écoles relevant du ministère de la Défense nationale outre-mer, selon la classe. Les écoles privées et les écoles pour Indiens et Esquimaux sont incluses dans ces chiffres. Les inscriptions dans les écoles privées ont répondu pour 4 p. 100 de toutes les inscriptions aux niveaux élémentaires et secondaires, en 1965-1966. Les écoles dirigées par les ministères fédéraux, c'est-à-dire les écoles pour les enfants indiens, les écoles des territoires et les écoles pour les enfants des militaires outre-mer, ont répondu pour environ 1 p. 100 du total.

Les inscriptions scolaires sont en augmentation ces dernières années et elles augmentent bien plus rapidement que la population en général. L'inscription globale en 1965-1966 a augmenté de 3.2 p. 100 par rapport à l'année scolaire précédente, comparativement aux taux annuels d'accroissement des trois récentes années qui ont varié de 4 à 4.2 p. 100, tandis que ceux de la population globale s'échelonnaient de 1.7 à 1.8 p. 100 au cours de la même période.